Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CIP, veuillez visiter :
capcip.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

épreuve commune EG1, et non pour une épreuve distincte d'histoire-géographie-EMC

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Le candidat présente sa liste de six documents conformément aux modalités de l'épreuve. Les documents du dossier sont des documents de secours si la liste ou les documents présentés ne sont pas conformes.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, L'affirmation des libertés et de la démocratie en France (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, Dynamiques démographiques et territoires (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, Liberté d'expression et respect d'autrui (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION

Cette partie de l'épreuve commune EG1 est une interrogation orale d'histoire-géographie-EMC. Le candidat présente sa liste de six documents, correspondant aux thèmes des programmes concernés. Il tire au sort un thème, dispose de cinq minutes de préparation, puis présente son travail et répond aux questions de l'examinateur. La durée totale est de quinze minutes, préparation comprise.

Les trois parties ci-dessous constituent une trame de sujets de secours couvrant l'histoire, la géographie et l'EMC. Le candidat ne traite que le thème tiré au sort. La répartition affichée sur 20 points organise le présent dossier et ne transforme pas l'épreuve orale en épreuve écrite ni en interrogation obligatoire sur les trois disciplines.

Les documents DT 1 et DT 2 et le document d'appui de la partie EMC sont fournis lorsque l'examinateur doit proposer un ou plusieurs documents de secours. Le DR 1 est un support de préparation orale : il n'est pas exigé de rendre une copie écrite.

PARTIE 1 : HISTOIRE, L'affirmation des libertés et de la démocratie en France (9 points)

Analyse critique d'une source historique

Vous disposez du document DT 1. Présentez-le, replacez-le dans son contexte, puis expliquez ce qu'il permet de comprendre de l'affirmation des libertés en France. Appuyez vos réponses sur le document et sur vos connaissances.

1.1 (2 points) Identifiez la nature, la date et l'auteur collectif du document DT 1. Situez sa rédaction dans le contexte politique de la Révolution française.

1.2 (2 points) Reformulez le principe défendu dans l'article 11 et expliquez le sens de l'expression « abus de cette liberté » dans le texte.

1.3 (2 points) Montrez l'intérêt historique du document pour connaître les libertés revendiquées en 1789. Indiquez une limite de cette source pour connaître la manière dont ces libertés étaient effectivement appliquées.

1.4 (3 points) En vous appuyant sur le document et sur vos connaissances, expliquez en quoi la Déclaration de 1789 constitue une étape importante de l'affirmation de la démocratie et des libertés en France. Votre réponse doit être organisée et illustrée par au moins un repère historique postérieur à 1789.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, Dynamiques démographiques et territoires (7 points)

Lire des données territoriales et raisonner sur les évolutions démographiques

Vous disposez des données du document DT 2. Les valeurs sont des données pédagogiques arrondies, établies pour permettre la comparaison des évolutions entre 2010 et 2023. Utilisez le document pour décrire des dynamiques territoriales et répondre aux questions.

Évolution de la population dans quatre régions françaises

Région	Population en 2010, en millions	Population en 2023, en millions
Auvergne-Rhône-Alpes	7,58	8,15
Bretagne	3,19	3,43
Grand Est	5,52	5,56
Centre-Val de Loire	2,56	2,58

Données pédagogiques arrondies pour le sujet. Population exprimée en millions d'habitants.

2.1 (3 points) Complétez le document réponse DR 1 en calculant, pour chacune des quatre régions, l'évolution absolue de la population entre 2010 et 2023, en millions d'habitants. Pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, calculez également l'évolution relative en pourcentage, arrondie à l'unité. Présentez votre méthode à l'oral.

2.2 (2 points) À partir des données, comparez les évolutions de population des quatre régions. Relevez une région dont la croissance est marquée et une région dont la croissance est faible.

2.3 (2 points) Formulez une explication possible à ces différences de croissance démographique et présentez une conséquence que ces évolutions peuvent avoir sur l'aménagement des territoires.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, Liberté d'expression et respect d'autrui (4 points)

Construire un jugement civique argumenté à partir d'une situation concrète

Document d'appui : l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 indique que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale, et qu'elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Il précise qu'elle respecte toutes les croyances.

Situation : dans un groupe de discussion en ligne lié à une activité associative, vous voyez un message appelant à exclure des personnes en raison de leur origine. Un membre affirme que la liberté d'expression autorise tout propos. Vous êtes invité à prendre position et à proposer une réaction adaptée.

3.1 (1 point) Citez deux principes ou valeurs de la République qui éclairent cette situation.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression est un droit fondamental qui s'exerce dans le respect de la loi et des droits d'autrui.

3.3 (2 points) Proposez une réaction concrète et argumentée face au message. Votre réponse doit mobiliser le document d'appui et distinguer une opinion personnelle d'un jugement fondé sur les principes républicains.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ARTICLE 11 DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Nature : extrait d'un texte de portée politique et juridique.

Date : 26 août 1789.

Auteur : les représentants du peuple français constitués en Assemblée nationale.

Texte : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, article 11, adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789.

DT 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE QUATRE RÉGIONS FRANÇAISES

Les données ci-dessous sont exprimées en millions d'habitants et arrondies au centième. Il s'agit d'une série pédagogique construite pour le sujet, représentative de dynamiques régionales contrastées. Pour calculer l'évolution absolue, soustrayez la population de 2010 de celle de 2023. Pour calculer l'évolution relative en pourcentage, divisez l'évolution absolue par la population de 2010, puis multipliez le résultat par 100.

Population régionale en 2010 et en 2023

Région	2010	2023
Auvergne-Rhône-Alpes	7,58	8,15
Bretagne	3,19	3,43
Grand Est	5,52	5,56
Centre-Val de Loire	2,56	2,58

Données pédagogiques arrondies, en millions d'habitants.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Support de préparation orale, évolutions démographiques **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... » à partir des données du DT 2. Ce support sert à organiser la réponse orale. Il n'est pas à rendre comme une copie écrite.

Calcul des évolutions de population entre 2010 et 2023

Région	Évolution absolue, en millions d'habitants	Évolution relative, en pourcentage
Auvergne-Rhône-Alpes	.....	.....
Bretagne	.....	
Grand Est	.....	
Centre-Val de Loire	.....	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.